

facile de créer une synergie, comme je le disais tout à l'heure que pour nous qui sommes dans la salle avec tout le monde parce qu'on est dans l'opposition. C'est ça que j'appelle passif.

Il y a quelque chose qui m'a sidéré au point de vue passivité : avec vos 50 Adjointes (réactions) tourisme, culture et tout, au sens large, Mesdames et Messieurs, au sens large, j'ai quand même été sidéré par l'anecdote suivante : il y a quelque temps, c'était au début du mois de janvier je crois il y a eu une cérémonie au Théâtre qui a marqué l'adhésion de la Ville à l'Association Pass'Musées, 240 musées, très bien. On a eu plusieurs discours, allocutions dont celle du directeur de cette association qui venait de Bâle si je ne me trompe qui était accompagné d'ailleurs de son président, son président qui est une autorité bâloise qui a pignon sur rue, qui est bénévole, qui préside cette association et qui est une personne très très renommée dans les milieux, bref une personne stratégique. Après cette cérémonie il y avait donc un vin d'honneur au Palais Granvelle. Avec 50 Adjointes, il n'y avait personne pour s'occuper de lui, personne, alors que c'est une personnalité stratégique, alors qu'on sait très bien que notre potentiel de clientèle touristique est sur le Rhin Supérieur, surtout avec l'arrivée de la LGV, tout près de chez nous, des masses considérables de gens et des masses solvables. Ce pauvre homme errait sous les arcades du Palais Granvelle, avec 50 Adjointes à la culture, au tourisme, à tout ce que l'on veut, mais c'est cet homme-là qu'il fallait cultiver, il fallait l'accueillir comme il fallait et tisser des liens personnels parce qu'on sait très bien que c'est comme ça que ça marche et ensuite créer les courants, mais oui...

L'Université et je terminerai par là, vous nous faites une belle cérémonie pour nous dire, mais je ne dirai rien à Yves-Michel DAHOUI qui a quand même reconnu que j'avais eu une grande idée à propos du concert du Nouvel An, je ne m'en prendrai pas à lui mais on lit dans votre rapport «et nous accompagnons...» mais ça ne fatigue pas les méninges d'accompagner. Avec le nombre de personnes que vous êtes dans l'exécutif, vous pourriez inventer des choses, vous pourriez par exemple capitaliser, un système de capitalisation de la présence des étudiants dans l'axe Rhin-Rhône dans cette société mondiale où tout le monde maintenant va parcourir le monde, nos jeunes. On pourrait faire en sorte, comme aux Etats-Unis, de capitaliser leur présence. Vous pourriez proposer la mutualisation des grands événements sur l'axe Rhin-Rhône comme je l'ai déjà dit, mais toutes ces choses-là eh bien non ! C'est facile de donner, quand on a 200 M€ en main mais c'est plus difficile d'imaginer. Donc moi je dis que votre projet de budget pour 2012 c'est de la léthargie, de la passivité et de la ringardise pour ce que j'ai dit auparavant.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur ROSSELOT. Avant vous m'amusez, maintenant vous m'attristez un peu. Déjà je vais le redire, entre autres pour la presse, qui je pense a compris, s'obstiner à dire qu'il y a 50 Adjointes pour qu'on reprenne 50 Adjointes, s'obstiner dans le mensonge, on peut se tromper une fois -vous n'avez plus la parole Monsieur ROSSELOT- nous ne sommes pas ici à l'Agglomération, parce que s'obstiner à dire cela et dire aussi que l'État a tordu le cou à l'idée qu'il fallait dépenser plus, ça ne me fait même plus sourire, je me demande si vous réfléchissez à ce que vous dites. Ce Président qui veut dépenser moins, pendant son quinquennat, aura fait augmenter la dette de 500 milliards d'euros, c'est-à-dire... bien sûr c'est la crise... eh bien justement si c'est la crise, il aurait dû être plus vigilant ! Alors entendre ses représentants venir dire ici qu'on dépense trop alors que l'État, par des cadeaux inconsidérés, fait qu'on a doublé la dette de la France ! Oui ces 500 milliards d'euros, c'est plus que la dette des divers gouvernements de la France depuis la création de la Vème République. Il a doublé la dette.

Oser dire que j'ai un cabinet pléthorique, c'est le même d'ailleurs que depuis 2001, c'est réglementé, vous le savez, par des textes très précis, c'est vérifié. Mais blasphémons, blasphémons, il en restera toujours quelque chose, donc vous continuez à dire cela alors que vous savez que c'est faux. Quand je vois ce qui est en train de se faire au niveau national, les Préfets qui changent, on nomme les directeurs de cabinet de ceci, les directeurs de cabinet de cela, ça effectivement c'est «sauver les meubles», c'est «le sauve qui peut». Oser dire aussi en matière de communication, quand on voit les moyens qu'a le Président candidat aujourd'hui et qu'il avait auparavant, quand on voit -ce culot que vous avez Monsieur ROSSELOT !- qu'il fait depuis trois mois qu'il est en campagne, avec les finances de la République en se déplaçant en Falcon 900 ou 500 ou en hélicoptère et venir oser dire ça à un maire. Je vais vous dire, ma cantine ce n'est pas le Fouquet's, c'est le Courtepaille, vous voyez, il y a une grande différence. Je vais au Courtepaille, j'ai même une carte de fidélité, je peux vous la montrer et ils peuvent

témoigner. Si un jour vous venez avec moi vous verrez, les Courtepaille il y en a sortie 19 et sorties 21 et 22, je peux même vous dire où ils sont. Et au bout de 10 repas vous avez un ticket de réduction ! C'est pour mettre un peu de bonne humeur mais sérieusement il faut arrêter de dire n'importe quoi. Quand j'entends dire ici qu'on devrait déléguer l'eau à une grande société, je suis sidéré ! Parce que je crois même vous avoir entendu dire à plusieurs reprises -il faudrait rechercher- en tout cas Pascal BONNET à plusieurs reprises, il a eu raison parce que c'est quelqu'un d'honnête, c'est vrai, je le pense, s'est félicité du choix de la Ville d'avoir maintenu l'eau en régie. Oui Monsieur ROSSELOT nous sommes très fiers d'avoir maintenu l'eau en régie, même les membres éminents de notre opposition l'ont dit et nous continuerons ainsi. Si vous voulions vendre notre réseau d'eau à de grandes compagnies -je ne veux pas citer de noms- nous aurions des dizaines de millions d'euros mais il n'y a pas de miracle Monsieur ROSSELOT, il y a toujours quelqu'un qui paie la facture et je vous incite à regarder le prix de l'eau à Dijon, il est au moins 50 % plus élevé que le prix de l'eau à Besançon. Et c'est un impôt un peu déguisé, allez voir simplement, comme dit Nicole WEINMAN à Deluz, vous verrez à Deluz, c'est une société privée, vous regarderez le prix de l'eau à Deluz et vous regarderez le prix de l'eau à Besançon. Je ne critique pas Mme le Maire de Deluz, ce n'est pas ça le problème mais c'est l'eau. Nous, nous sommes fiers d'avoir de l'eau en régie, nous sommes fiers de faire la cuisine pour nos enfants des écoles en régie, nous sommes fiers de nous occuper de notre assainissement, nous sommes fiers de nous occuper de notre électricité, nous sommes fiers de nous occuper de notre voirie, parce qu'on pourrait aussi le faire faire par une société, on pourrait faire déneiger par une société spécialisée, nous le faisons en régie. Alors entendre de votre part des conseils de prudence, de modération salariale alors que vous êtes le représentant d'un parti qui a dilapidé, qui a mené la France à la ruine, c'est exagéré. D'autant plus que M. SARKOZY qui veut mettre en place sa règle d'or, pour des raisons que l'on connaît bien, devrait savoir, lui qui a été le maire d'une grande ville, à savoir Neuilly, et qui était Président d'un Conseil Général pas trop pauvre qui s'appelle les Hauts de Seine, il sait bien que la règle d'or pour nous elle existe parce que si le Gouvernement peut se permettre de laisser, il va laisser en héritage à la gauche, je l'espère, une dette de 500 milliards d'euros, le jour où nous nous en irons, moi dans une dizaine d'années et mes successeurs dans 150 ans, nous laisserons une situation saine. Quand M. ROSSELOT parle de la dette, lui professeur d'Université, pour dire que son montant est au clignotant rouge alors que s'il avait regardé ses documents, et il les a regardés parce qu'il est quand même assez malin pour cela, il aurait vu que nous sommes à moins de 4 années de désendettement c'est-à-dire que nous sommes une des villes de France les moins endettées. Et il a le culot de nous dire ici que ça clignote presque au rouge. La dette de la ville c'est 108 millions, vous divisez à peu près par 25 millions d'épargne brute, ça fait 4 ans. Notre capacité de désendettement est de 4 ans. Avoir le culot de dire ici que nous sommes une ville endettée, non ! J'ai même une analyse différente, notre ville n'est peut-être pas assez endettée, c'est une autre analyse que vous. Voilà ce que je dirai mais vraiment vous allez un peu fort. Monsieur BONNET va nous dire que j'ai dit du mal de M. ROSSELOT, ce n'est pas bien.

M. Pascal BONNET : Je crois qu'il faut l'écouter attentivement plutôt que de l'arrêter au début de sa phrase alors qu'il explique après que quand il dit 50 c'est en effet pour les deux collectivités, par exemple. D'autre part c'est vrai que j'ai toujours dit que la droite à Besançon ne s'est jamais déclarée favorable à la privatisation de l'eau...

M. LE MAIRE : Merci de le rappeler.

M. Pascal BONNET : ...et je ne pense pas que Jean ROSSELOT plaidait en sa faveur. Il vous faisait remarquer que votre ami à Dijon le faisait. Vous savez très bien, je ne siégeais pas encore à l'époque...

M. LE MAIRE : Il a dit que c'était une bonne idée.

M. Jean ROSSELOT : (hors micro) Je n'ai pas dit ça !

M. Pascal BONNET : S vous continuez ensemble, c'est bien mais j'aimerais bien parler...

M. LE MAIRE : Non je ne dialogue pas, je lui redonnerai la parole après.

M. Pascal BONNET : Je me souviens qu'au sein de la majorité de l'époque sous Robert SCHWINT, avant que je ne siège, qu'il y a eu un débat sur cette question-là et je n'ai jamais entendu la droite ici plaider dans ce domaine. Alors c'est vrai que dans les années 80 il y a eu des discours ultralibéraux, on en est peut-être un peu revenu, même si on est vigilant sur certaines choses et je suis de ceux qui pensent en effet que la restauration scolaire et l'eau traitées comme elles le sont ici c'est une bonne solution. Alors c'est vrai qu'en conséquence, pour répondre à des remarques que j'avais pu entendre dans le passé, si on est vigilant sur les impôts ce n'est pas pour autant qu'on refuse que la Ville assure des services mais on veut qu'elle puisse continuer à les assurer dans les meilleures conditions. On est là pour être vigilant. On a dit, et Jean ROSSELOT aussi encore il y a quelques mois, qu'on savait que la Ville n'était pas spécialement endettée mais il y a des clignotants, il y est vigilant et il vous le dit. On a pu, et la presse s'en est fait l'écho et on nous l'a même reproché autour de nous en nous disant qu'on était trop gentil avec vous, constaté qu'il y avait une gestion financière de qualité sur certains plans. Ceci étant il y a aussi des choix politiques et sur ces choix politiques on est beaucoup plus critique.

Sur le plan du fonctionnement vous nous annoncez cette pause fiscale préélectorale après avoir augmenté en début de mandat la totalité des taux puis encore l'an dernier la taxe foncière alors que vous auriez pu vous donner les moyens de ne pas augmenter du tout les taux dans la mesure où les bases augmentent et il y avait peut-être plus de rigueur à chercher. C'est vrai que c'est complexe. Je ne mets pas en question le personnel parce qu'on a besoin de personnel et il est de qualité. On peut aussi rationaliser au mieux le fonctionnement des services et il y a peut-être mieux à faire en la matière, et après il y a la question du coût des subventions. Quand je dis cela on me dit, on me répond que les associations participent un peu à la vie de Besançon. En effet mais je crois qu'il y a une volonté aussi au niveau du service de contractualiser et de développer une plus grande rigueur. C'est dans ces domaines-là qu'on peut arriver à être plus vigilant en matière de fonctionnement parce que le problème majeur quand même c'est que les taux sont tellement élevés qu'aujourd'hui vous ne pouvez plus les augmenter. Donc vous êtes contraints. Vous dites que c'est l'État qui se désengage, etc. mais vous avez aussi vos propres contraintes et peut-être que le fait que l'État ait ces difficultés et soit obligé justement d'être vigilant sur ces dépenses vous amène vous à être plus vigilant aussi. Alors c'est vrai que les collectivités n'ont pas la possibilité d'être en déficit comme l'est l'État. Ceci étant, le discours sur l'héritage du Président du Gouvernement actuel, je peux aussi vous rappeler qu'il y a encore les 35 heures qui nous plombent beaucoup, et d'autre part la crise a existé, elle a été correctement affrontée en France par rapport à d'autres pays, on voit très bien les résultats, on n'est pas très loin de l'Allemagne quant à notre résistance à la crise.

D'autre part, s'il y a eu au départ des choix fiscaux que vous dénoncez, c'est pour que l'argent reste ou revienne en France. S'il n'y avait pas eu ces choix fiscaux on ne sait pas aujourd'hui quelle serait la dette parce que l'argent qui est resté, il est resté. S'il était parti on ne les aurait pas eu les impôts, donc c'est facile a posteriori de dire les choses. Il y avait un contexte politique, un choix qui a été d'essayer de faire en sorte que l'argent ne parte pas, ce n'est pas une question de bon citoyen ou de mauvais citoyen, ce sont des réalités objectives avec lesquelles il faut lutter. D'autre part je ne pense pas que le Président de la République mange au Fouquet's tous les jours et je crois que ce débat-là est un peu dépassé.

Pour ce qui est du fonctionnement, il y a quand même eu depuis des années des transferts de compétence à l'Agglomération. Il y a une volonté de mutualisation et on arrive quand même à un fonctionnement qui ne diminue pas à la Ville. Donc là il y a quand même une question à se poser. On transfère des compétences et on ne diminue pas le fonctionnement, on ne diminue pas les impôts à hauteur des compétences transférées et on essaie maintenant de mutualiser et on voit quand même un fonctionnement qui reste identique.

Ensuite, pour ce qui est de l'investissement, quand on analyse le rapport, c'est vrai qu'il y a une petite baisse des investissements mais il y a quand même des investissements conséquents. Mais sur ces investissements, de toute façon, vous n'avez pas tellement le choix de modifier grand-chose parce que vous êtes quand même largement engagé par des choix que vous avez faits, puisque si je me réfère au PPI sur les 5 ans à venir, je vous rappelle quand même, un tiers des investissements sont liés au tram, un tiers sur des choix majeurs que vous avez faits qui sont l'opération Pasteur, la rénovation du Musée. Il y en a certains pour lesquels on est en accord, pour d'autres pas mais vos choix d'investissement sont très

limités dans la mesure où on est en fin de mandat, que vous avez fait des choix et que vous continuez vos choix. Ceci dit, peut-être qu'aujourd'hui il y aurait des besoins en matière de développement économique qui ne sont peut-être pas traités comme ils pourraient l'être, comme ont pu le dire et le rediront sans doute mes collègues, aussi bien à la Ville qu'à l'Agglomération, même si la compétence est d'Agglomération, parce qu'il y a des choix tels que vous avez une marge de manœuvre qui est réduite.

Je reviens concrètement, je ne suis pas sur des rumeurs mais sur des faits objectifs, sur la question du tram. Je vous ai posé une question oralement à l'Agglomération, vous m'avez demandé de vous la poser par écrit, je vous l'ai posée par écrit. Je constate simplement donc que nous avons des chiffres très précis qui nous disent en 2010 : 20 M€ de travaux liés au tram dont on sait que certains auraient eu lieu et sont avancés, dont on sait que certains sont plus importants à cause du tram. On nous dit à un certain moment que l'Agglomération va tout rembourser, à d'autres moments on nous dit non l'Agglomération ne remboursera pas tout, donc j'attends votre réponse écrite...

M. LE MAIRE : Vous l'aurez.

M. Pascal BONNET : ...pour savoir ce qui sera réellement remboursé par l'Agglomération parce qu'aussi bien à la Ville qu'à l'Agglomération je pense qu'il faut qu'on sache exactement de quoi on parle. Je vois que cette année c'est environ 3 millions de dépenses sur les 20 millions en question. Je vois aussi dans votre propre rapport que vous insistez sur le fait que les services de la Ville sont largement mobilisés pour le tram, que les services Ressources Humaines le sont également, donc ça c'est aussi des moyens municipaux qui servent au tram.

M. LE MAIRE : Les services des Ressources Humaines sont mutualisés.

M. Pascal BONNET : Je suis d'accord. Quand on évalue le coût réel...

M. LE MAIRE : Pascal, je vous donnerai très précisément les réponses par écrit.

M. Pascal BONNET : Je vous remercie par avance.

M. LE MAIRE : Vous n'avez pas à me remercier, c'est normal.

M. Pascal BONNET : Je mets l'accent sur le fait que l'Agglomération comme la Ville sont quand même en terme d'investissement largement limitées dans d'autres choix par ce choix politique du tram.

M. LE MAIRE : Non ce n'est pas vrai !

M. Pascal BONNET : Si, ce sont des réalités objectives.

M. LE MAIRE : Terminez, je vous répondrai. Je vais devoir redire encore une fois qu'il n'est pas juste ...

M. Pascal BONNET : Je n'ai pas fini encore.

M. LE MAIRE : Excusez-moi, alors terminez.

M. Pascal BONNET : Parce qu'après vous allez me dire que c'est ma deuxième intervention.

M. LE MAIRE : Je ne suis pas comme ça.

M. Pascal BONNET : Pour le tram je persiste à dire quand même un tiers des investissements de la Ville, un choix politique majeur à l'Agglomération, l'augmentation du versement transport pour répondre à M. LEUBA tout à l'heure, on n'aurait pas augmenté le versement transport on aurait fait une proposition, on l'a déjà dit, d'une optimisation en site propre d'un réseau de bus plus performant et d'une optimisation du ferroviaire, puisque vous nous demandez on vous répond. En matière économique l'augmentation du versement transport c'était déjà quelque chose qui mettait en difficulté les entreprises. Vous voyez

peut-être beaucoup de chefs d'entreprise, moi je n'en entends pas qui disent qui sont heureux de voir augmenter...

M. LE MAIRE : Je vais vous répondre sur le tram et vous continuerez...

M. Pascal BONNET : J'ai pratiquement terminé, je termine sur le tram. J'avais juste encore deux remarques en matière d'investissement : a-t-on plus d'éléments sur les perspectives d'utilisation du secteur Saint-Jacques Arsenal et aussi de choix en matière de bibliothèque municipale et universitaire entre utiliser un bâtiment ou en construire un puisque cela avait été évoqué et plusieurs mois se sont passés ? Et puis d'autre part j'ai vu que pour ce qui est des tranches annuelles on mettait l'accent sur 1 M€ pour les économies d'énergie sur 12 M€, ne pourrait-on pas être plus ambitieux en matière d'économie d'énergie ?

M. LE MAIRE : Je ne sais pas comment il faut que j'explique les choses. Je finis presque par être désespéré parce que je me dis Pascal BONNET c'est un garçon intelligent, il ne me veut pas du mal. Maintenant les gens me posent la question de savoir si le tram ne nous empêche pas d'investir ailleurs. Comment faut-il expliquer que le tram est payé uniquement par le versement transport, l'augmentation de 1,05 à 1,8 % c'est-à-dire par les entreprises du secteur public et privé de plus de 9 salariés. Si demain nous n'avions pas le tram, certes les entreprises auraient leur versement transport à 1,05 % mais nous ne pourrions rien faire d'autre, c'est-à-dire que le remboursement du tram n'obère en rien, en rien les capacités d'investissement et de l'Agglomération et de la Ville puisque le tram n'est pas payé par l'impôt sur l'habitant. Mais ça je vous l'ai déjà dit, je vous le répète, je vous le redis une nouvelle fois si le tram n'était pas là on n'aurait pas pu prélever cette somme pour autre chose. Certains me disent qu'avec l'argent du tram nous aurions pu faire la voie des Mercureaux, une salle de concerts, et vous, vous arrivez à faire passer cette idée-là. Mais c'est faux Pascal, vous dites que ça obère les capacités d'investissement de la Ville et de l'Agglomération, ce n'est pas vrai. Avec les 20 M€ de subventions, effectivement on aurait pu faire autre chose mais je rappelle quand même que la Ville de Besançon va être totalement modifiée et que sur un projet qui à terme coûtera à peu près 251-252 M€, que la Ville mette 20 M€ pour refaire entre autres ses places, ses quais et autres, ça n'apparaît pas comme étant scandaleux. Quant aux 20 autres millions dont vous parlez vous aurez le détail, pas au centime près mais à quelques milliers d'euros près, sur des travaux qui de toute façon devaient être faits, et le seul reversement de l'Agglomération qu'il y aura à la Ville c'est pour le pont Battant pour lequel il a été convenu que la Ville prenait en charge la moitié et l'Agglomération l'autre moitié. C'est tout. Tout cela est parfaitement clair.

Une amie à moi qui a 83 ans, en pleine forme, m'a dit : «je suis très contente de ce que je vois mais je me demande comment le Jean-Louis fait pour trouver tout cet argent-là ?». Je lui ai expliqué effectivement et elle m'a dit : «tu fais bien de me le dire parce que je croyais que tu allais prendre de l'argent sur nos impôts». Donc expliquons bien ! Je ne sais pas comment je dois faire pour expliquer que les impôts n'augmenteront pas parce qu'on fait le tram. J'ai pris un engagement en 2007, le tram n'était pas encore lancé, Monsieur BONNET, que dans ces trois dernières années, qu'il n'y aurait pas d'augmentation des taux des impôts pendant les trois dernières années de ce mandat. Il n'y aura pas, malgré le tram, d'augmentation du taux des impôts à Besançon. C'est bien la preuve que le tram n'est pas financé par l'impôt ; il est financé par l'augmentation du versement transport et cette augmentation du versement transport ne peut servir à rien d'autre, à rien d'autre. Voilà ce que je voulais vous dire par rapport à cela.

Quant aux chiffres que vous avez demandés, on vous les donnera, ils sont très clairs. Vous savez les collectivités, et c'est tant mieux, ne font pas ce qu'elles veulent. Il y a les Cours des Comptes qui contrôlent, vous pouvez demander l'accès aux documents, on vous les donnera, il n'y a pas de mystère, on a toujours l'impression qu'on fait des choses en catimini, qu'on cacherait des choses ! Sur votre remarque concernant l'énergie on me donne une petite note : au BP 2012 il y a 2,3 M€ que je vais vous détailler puisqu'il vous faut beaucoup de détails, 1 M€ au titre de l'emprunt économie d'énergie, opération que nous avons lancée et qui est reprise dans la France entière, c'est-à-dire que c'est un prêt qui ne nous coûte rien car c'est l'économie d'énergie qui le paie, 950 000 € sur les tranches annuelles et 360 000 € dans les enveloppes annuelles, ce qui fait donc 2,3 M€ entre autres sur les économies d'énergie. C'est

bien ça Benoît, je n'ai rien oublié ? Tu pourras redire un mot si tu veux. Monsieur ROSSELOT pour une deuxième intervention, je vous donne la parole.

M. Jean ROSSELOT : Non, c'est à M. GIRERD, je n'ai pas demandé la parole.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas vous qui décidez quand vous prenez la parole. Vous êtes intervenu, je vous donne la parole. Vous ne la voulez pas ? Alors je considère que vous ne voulez plus intervenir.

M. Jean ROSSELOT : Pas du tout !

M. LE MAIRE : Voyez Madame ROPERS quand je vous disais que c'était quasiment une cour de récréation. Monsieur ROSSELOT je n'ai pas envie de rentrer dans votre jeu, ça ne m'intéresse pas.

M. Michel OMOURI : Le premier poste de dépenses sur les charges du personnel, + 84 M€ en vacations. Vous souhaitez maîtriser les dépenses de charges du personnel à hauteur de 2 %. En 2012, 120 agents quitteront la Ville ; vous indiquez que chaque départ ou mobilité donnera lieu à une analyse de la pertinence du remplacement. Depuis 2009 j'ai proposé que cette piste soit étudiée par le biais de la mutualisation pour une meilleure synergie entre la Ville et l'Agglomération. Ceci reste indispensable pour les prochains recrutements de la Ville. Il est temps d'être réaliste au vu de la situation économique et on ne peut plus recruter à tout va. Vous souhaitez anticiper ces recrutements suite au départ de ces 120 agents, ma question est : « combien d'agents allez-vous recruter ? »

M. LE MAIRE : Juste ce qui sera nécessaire.

M. Philippe GONON : Tout d'abord je voudrais également vous féliciter Monsieur le Maire parce que l'effort de gestion rigoureuse que vous faites commence à payer et je pense qu'il est d'autant plus important de le faire maintenant que j'ai vu avec inquiétude la charge financière exploser, prendre 12 % je crois dans le budget 2012. Ça veut dire que le recours à l'emprunt va être de plus en plus cher, ça veut dire que des charges fixes vont être de plus en plus chères et que malgré une diminution de l'enveloppe globale si j'ai bien compris du montant des emprunts à la fin de l'année 2012 nous aurons une charge financière supérieure à celle du début d'année 2012.

M. LE MAIRE : C'est vrai, c'est juste.

M. Philippe GONON : Donc cette gestion rigoureuse est indispensable. Par contre il y a un point que Nicolas BODIN a évoqué tout à l'heure c'est l'impôt payé par les Bisontins. Je ne suis pas tout à fait d'accord avec votre interprétation. Vous dites effectivement que les taux n'augmentent pas mais les Bisontins ne paient pas des taux, ils paient des impôts, c'est-à-dire base locative augmentée et taux augmenté. Autrement dit cette année on est quand même à 2,90 % d'augmentation du rendement fiscal, c'est votre ligne taxes et impôts locaux, 2,89 %. Je n'ai pas dit que c'était de votre fait, j'ai dit que le Bisontin va payer 2,89 % de plus que l'année dernière. C'est un prélèvement sur son pouvoir d'achat qui est difficilement supportable quand l'inflation est de 1,7, vous l'avez dit et quand le pouvoir d'achat ne va augmenter que de 2 %. Donc là aussi attention la capacité de remboursement ou de paiement de l'impôt des Bisontins se rétrécit à vue d'œil. Voilà pour les deux petits préliminaires.

Je voudrais rentrer dans le vif du sujet et je suis allé directement à votre analyse par présentation croisée des grands postes et j'ai noté avec une grande déception que les deux priorités que j'avais essayé de vous souffler dans le creux de l'oreille lors du débat d'orientations budgétaires étaient un petit peu les parents pauvres de votre budget 2012. J'avais parlé d'emploi et j'avais parlé de logement. J'ai constaté que la rubrique emploi bénéficiait, investissement et fonctionnement confondus, de 4 M€ ce qui représente à peu près sur votre budget global 1,5 % de la masse dépensée en 2012. Pour le logement j'ai fait le même constat, on doit être à 1,5 M€ c'est-à-dire 0,6 % du budget, j'additionne investissement et fonctionnement dans les deux. Il me semblait à la lecture de l'Analyse des Besoins Sociaux, il me semblait qu'à la lecture de tous les sondages qui sortent actuellement, que la première préoccupation des Français c'était l'emploi, c'était le pouvoir d'achat et que très près maintenant arrivait le problème des paiements du loyer et des charges qui sont en train d'exploser et que beaucoup de nos concitoyens ont de plus en plus de mal à payer. Donc vous me permettez d'exprimer cette double déception et vous demander, non pas

comme d'habitude je le fais, une série de mesures, mais cette année je vais me concentrer sur une seule mesure parce qu'elle me semble avoir une acuité particulière à Besançon cette année.

Vous me dites toujours qu'il est facile de demander. C'est vrai, j'ai regardé vos budgets, je jalouse beaucoup le budget enseignement formation avec ses 20 M€, j'ai lorgné avec une grande concupiscence sur les budgets culture et sports avec des sommes proches de 20 M€ chacun voire plus, et je me disais mais comment, pour nos concitoyens et notamment nos concitoyens des 408 qui souffrent actuellement, comment pouvoir proposer une rénovation de cet ensemble, de ce quartier sans grever les finances locales et j'ai une solution à vous proposer ce soir. Je voudrais vous proposer la chose suivante, c'est de différer l'ensemble des crédits qui sont affectés aux Prés de Vaux pour la rénovation de cette zone, qui est quand même une zone pour l'instant vide, au profit d'une opération majeure, prioritaire, immédiate et urgente sur les 408 avec à la fois les budgets Ville, les budgets Agglomération et le budget éventuellement de Grand Besançon Habitat. Il me semble que ce serait une opération à la fois demandée par les habitants du quartier et qui serait je pense un signe fort de votre prise en compte des préoccupations de nos concitoyens.

Pour en terminer je voudrais vous demander deux ou trois explications sur des lignes budgétaires. J'ai l'habitude de regarder un budget avec les postes qui varient le plus, et en général au-delà de 10 %, et j'ai noté par exemple que dans vos dépenses le poste achat qui est relativement important, qui fait plus de 4,5 M€ prenait ces 10 %, la ligne prestations de services prenait 12,5 % et alors j'ai noté une petite ligne, j'aime bien regarder ces lignes, c'est la ligne mission qui prend 45 %, les missions ce sont les repas, les déplacements ? Je ne sais pas exactement ce que vous appelez sous cette rubrique mais en général missions pour moi dans la comptabilité privée ce sont les frais que l'on engage lorsqu'on est en déplacement, elle prend 45 % cette année, je pense qu'en période de crise c'est peut-être quelque chose qu'il faudrait surveiller attentivement.

M. LE MAIRE : Elle passe de combien à combien ?

M. Philippe GONON : Elle passe de 248 000 à 361 000 €.

M. LE MAIRE : On regardera. Il y a certainement une explication... ce n'est pas le Maire qui est parti se promener.

M. Philippe GONON : Je n'ai pas dit cela, je dis simplement que ce sont des lignes budgétaires qui ont bien augmenté.

M. LE MAIRE : Il faut voir ce qu'il y a derrière.

M. Philippe GONON : Tout à fait, ce sont des questions que je vous pose. Et puis alors je terminerai, je suis désolé mais je vais revenir encore une fois sur le sujet, Pascal BONNET a commencé tout à l'heure, je vais continuer derrière lui, je vais vous poser encore une fois la question, je vous ai écrit Monsieur le Président de l'Agglomération, je vais vous le demander Monsieur le Maire, ces fameux 20 M€ est-ce que vous pouvez nous donner le détail, nous les détailler plus précisément ? La question de Pascal BONNET était précise, votre réponse ne l'était pas, nous aimerions cette réponse précise. Je vous en remercie.

M. LE MAIRE : D'abord je veux vous féliciter parce que le coup de «on ne fait pas les Prés de Vaux, on fait les 408», en matière de démagogie ce n'est pas mal. Bravo, d'autant plus que je l'ai dit tout à l'heure donc vous allez dans mon sens. Simplement Michel LOYAT vous dira que ce n'est pas exactement comme ça qu'on construit un projet urbain, parce que d'abord pour rénover il faut déjà avoir l'autorisation de déconstruire et il y a des emprunts qui ne sont certainement pas terminés et c'est un tout petit peu plus compliqué que cela. Comme je ne suis pas ici pour faire de la démagogie, je peux vous dire une chose c'est que je suis très attentif à la situation aux 408 parce qu'elle m'inquiète, donc nous prendrons les mesures.

Ensuite ce qui est prévu pour les Prés de Vaux aujourd'hui c'est de la démolition puisque le reste des opérations seront conduites certainement en partenariat avec des entreprises privées, des constructeurs, des promoteurs, donc aujourd'hui on n'en est pas là. Pour l'instant on attend déjà d'avoir l'autorisation de démolir, ce que j'ai dit tout à l'heure.

Concernant les frais dont vous me parlez, il y a par exemple, la participation cette année pour le Tour de France. C'est ce qu'on vient de me dire entre autres, mais on regardera en détail. C'est pour ça qu'il faut être très vigilant d'une année à l'autre, les chiffres il faut regarder ce qu'il y a derrière. Quand vous avez une opération ponctuelle, effectivement ça vient grever et l'année d'après cela diminue.

En ce qui concerne les impôts, je suis un peu surpris parce que vous êtes un as de la calculette et quand vous dites c'est 2,8 %, ce n'est pas exactement juste puisque vous additionnez 1 + 1,8. La loi de finances c'est 1,8 %, ça ce n'est pas un impôt décidé par le Conseil Municipal, c'est décidé par le Gouvernement et nous l'appliquons, nous n'avons pas le choix de ne pas l'appliquer. Donc ce que vous dites là est juste mais ce n'est pas le Maire qui le décide et ce n'est pas le Maire qui peut le supprimer. Mais vous additionnez 1 % c'est l'évolution physique des bases c'est-à-dire qu'on a plus de bases mais ces 1 % le Bisontin ne les paie pas c'est parce qu'il y a plus de gens assujettis parce qu'on construit, qu'on fait la chasse à ceux qui ne font pas les déclarations au bon moment ou qui voudraient éventuellement ne pas déclarer tous les aménagements qu'ils ont faits, donc quand vous dites 2,8 c'est 1,8 + 1 ça fait 2,8 mais l'évolution des bases, j'aimerais bien même qu'elles soient de 5 ou de 6, vous me diriez alors que les impôts augmentent de 7,8 % ce qui serait catastrophique, mais au fond ce serait très réjouissant parce que ce 1 % d'augmentation des bases c'est le fait que la ville se développe et s'il n'y avait pas d'augmentation d'évolution physique des bases qui soient à 1 %, vous pourriez dire on augmente de 1,8 mais ça serait beaucoup plus ennuyeux pour la Ville, cela voudrait dire que la ville ne se développerait pas. Donc on ne peut pas comme ça dire c'est 2,8 % qui sont payés en plus parce qu'on traduit : le Maire dit que ça n'augmente pas mais en fait c'est 2,8 %. Non le Maire n'augmente pas les taux qui dépendent de lui. Si le Conseil Général augmente ses taux ça va se voir sur la feuille d'impôts aussi mais je n'en suis pas responsable. Si l'État augmente de 1,8 % la loi de finances, je n'en suis pas responsable. Ce sur quoi je veux être jugé, c'est : ai-je oui ou non augmenté les taux des impôts dont je suis responsable ? Ma réponse est non et donc ce 1 % d'augmentation des bases je m'en félicite. J'aimerais mieux qu'il soit même de 3 ou 4 % parce que c'est de l'impôt qui rentre et qui ne coûte pas aux contribuables. Vous êtes d'accord là-dessus ? Alors si vous êtes d'accord, pourquoi dites-vous que ça fait 2,8, pourquoi ne dites-vous pas que ça fait 1,8 ?

M. Philippe GONON : Sur ce point très particulier j'ai parlé de rendement de l'impôt en disant que la ligne qui s'appelle impôts et taxes a augmenté de 2,9 %. La ligne impôts et taxes est le prélèvement global fait sur les Bisontins et je dis simplement la chose suivante : la ligne a augmenté de 2,8 %, ça c'est ce que nous payons, ce que l'ensemble des Bisontins paie et je dis simplement la chose suivante Monsieur le Maire et je termine là-dessus par rapport à d'autres critères qui peuvent être l'augmentation du pouvoir d'achat ou l'augmentation de l'inflation, il faut faire attention qu'il n'y ait pas un décalage trop fort. Sur le prochain débat que nous aurons sur les taux on en reparlera sur une longue période et vous verrez à ce moment-là que la ponction fiscale sur les Bisontins a été plus importante que l'augmentation de leur pouvoir d'achat et l'inflation. Et donc je dis simplement attention à ne pas dérapier.

M. LE MAIRE : Mais tout le monde dit cela Monsieur, tout le monde le dit. Mais reconnaissez que je ne suis pas responsable de l'augmentation de 1,8 % de la loi de finances. Critiquez-moi sur ce dont je suis responsable...

M. Frank MONNEUR : Sur un budget maîtrisé et ambitieux comme celui-ci de plus de 240 M€, une fois encore l'opposition municipale sarkozyste, comme chaque année d'ailleurs, aborde l'analyse budgétaire sous l'angle de l'idéologie ultralibérale, faut-il le préciser, sous l'angle de la caricature et de la mauvaise foi. Eh bien nous, nous sommes courageux. Nous avons décidé d'être courageux comme chaque année depuis 11 ans et le courage dans un contexte économique comme celui que nous connaissons, un contexte aussi difficile, c'est justement de continuer à investir afin de développer notre ville, notre agglomération mais ça vous avez du mal à l'admettre et vous avez du mal à le dire, à le reconnaître. Et c'est une façon aussi pour nous, les collectivités, de soutenir l'économie et nos

entreprises. Alors évidemment le Maire a déjà évoqué ces dossiers qu'on connaît bien où nous prenons une part importante comme le tramway, la Cité des Arts mais aussi la rénovation des écoles, des équipements culturels et sportifs et tout cela apporte du travail à des entreprises locales qui embauchent pour ces travaux spécifiques. Et ça, il faut le reconnaître, nous participons à l'effort vis-à-vis de notre économie et heureusement que les collectivités investissent avec d'ailleurs, ça a été rappelé, des budgets qui sont équilibrés, ce qui est d'ailleurs une obligation.

Concernant l'idéologie facile, il faut arrêter de parler des 35 heures, ces 35 heures qui d'après vous plomberaient notre compétitivité économique mais ça fait quand même 11 ans que vous êtes au pouvoir. Ça fait 10 ans que vous êtes au pouvoir...

M. LE MAIRE : C'est déjà bien assez, n'en rajoute pas !

M. Frank MONNEUR : ...ça fait déjà beaucoup, alors pourquoi n'avez-vous pas supprimé totalement ce dispositif des 35 heures ? Vous l'avez déjà bien modifié, il faut le reconnaître mais pourquoi ne pas l'avoir supprimé totalement ? Ça fait 10 ans que vous êtes au pouvoir alors arrêtez de nous parler des 35 heures. Le courage en politique ce n'est pas justement la récurrence des slogans faciles et démagogiques, le courage c'est d'agir pour nos concitoyens et nous, nous agissons quotidiennement.

M. Michel LOYAT : Je voudrais revenir quand même sur la proposition de M. GONON parce qu'elle est précise et en même temps je crois qu'elle fait preuve de beaucoup de légèreté. Concernant les Prés de Vaux, il va y avoir une enquête publique dans les semaines à venir. Vous pourrez d'ailleurs vous exprimer dans cette enquête publique et demander que ne soit pas enclenché ce projet, vous pouvez le faire. Le projet a été présenté. C'est le résultat d'un travail plutôt long et j'ai plutôt ressenti de l'impatience à ce que ce projet aboutisse et notamment à ce que la déconstruction commence, on nous a rarement dit : «vous allez beaucoup trop vite, que ne mettez-vous de l'argent aux Prés de Vaux», non, c'était beaucoup plus l'impatience et en tout cas la grande attente que nous puissions, grâce à une DUP, non pas enclencher le projet parce qu'il est enclenché, mais permettre à ce que ce point noir n'en soit plus un. Mais libre à vous naturellement d'avoir maintenant, alors que le projet a été approuvé il y a quelques mois, un avis différent mais là n'est pas la légèreté. La légèreté c'est par rapport aux 408. 408 je le rappelle, c'est la cité de la Grette où il y a d'ailleurs un peu plus de 408 logements mais on l'appelle comme ça, ce sont 500 logements. 500 logements ce n'est pas rien, ce ne sont pas des bâtiments murés, ce sont des bâtiments où vivent des familles, où vivent des ménages, et avant de déconstruire s'il y a à déconstruire, vous vous doutez bien qu'il y a tout un processus et que cela ne peut pas se faire avec légèreté. La Ville n'est pas sollicitée ni pour 2012 ni pour 2013 ni pour une autre année à ce jour, la Ville n'est pas sollicitée par Grand Besançon Habitat pour l'accompagner dans une opération de déconstruction - reconstruction, je tiens à le dire. La Ville a été sollicitée pour Fontaine Ecu et elle a répondu présente dans le cadre de ses compétences, donc dans un accompagnement par rapport à la déconstruction et la reconstruction sur Fontaine Ecu. Qu'il y ait des problèmes sur la Grette, je crois que nul ici ne le conteste et certainement pas nous. Il y a des problèmes mais ça n'est pas quand il y a des problèmes qu'il faut justement à la fois caricaturer et faire preuve de légèreté surtout. La déconstruction n'est pas à l'ordre du jour ; je ne dis pas qu'elle ne puisse pas le devenir mais elle le deviendra, il y aura une réflexion d'abord Grand Besançon Habitat, la Ville naturellement y participera mais ça n'est pas à l'ordre du jour. Pour le budget de 2012 ou 2013, nous n'avons pas de choix à faire, ceux que vous indiquez, ce ne sont pas des choix que nous avons à faire. Je le répète, la Ville n'est pas sollicitée pour cela, nous n'avons pas des bâtiments murés à démolir, il y a des personnes qui y habitent, de nombreux ménages qui y habitent et je crois qu'actuellement le message qu'ils attendent ce sont des améliorations, ce sont des actions pour permettre à des personnes de continuer à y habiter et y habiter effectivement dans de meilleures conditions.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Ce budget primitif intervient dans un contexte de crise financière et de rareté de l'argent public, de durcissement des conditions d'endettement, on le voit bien, la Ville a de plus en plus de mal à décrocher des financements pour ses projets avec des établissements financiers qui demandent des garanties supplémentaires. Tous ces signaux auraient dû agir comme un électrochoc et vous guider dans la construction du budget primitif 2012. Ce budget primitif est le premier que vous nous présentez suite à l'analyse financière rétrospective de la Ville de Besançon réalisée par la Direction Régionale des Finances Publiques qui a été rendue début 2011. Cette analyse avait mis en évidence

quatre points inquiétants de nos finances qui appelaient votre grande vigilance si vous ne voulez pas hypothéquer l'avenir de notre belle ville.

Parmi ces points je vais revenir sur trois qui me semblent particulièrement préoccupants. Il s'agit en premier des taux d'imposition largement supérieurs à la moyenne des villes appartenant à la même strate. Il s'agit aussi en deuxième de la hausse régulière des charges de personnel par rapport à la moyenne des villes de la même strate puis la croissance en troisième point plus rapide des charges réelles de fonctionnement par rapport aux recettes, ce qui entraîne la dégradation de notre capacité d'auto-financement. Ces points surveillés auraient dû faire l'objet de mesures courageuses. Malheureusement le budget primitif qui nous est présenté aujourd'hui n'en tient pas tellement compte.

Concernant la fiscalité excessive, s'il est vrai que les taux de fiscalité directe qui étaient déjà particulièrement élevés dans notre ville ne progressent pas en 2012, la fiscalité indirecte elle, explose de plus de 8 %. Le meilleur exemple en est la suppression de la gratuité sur la plupart des parkings municipaux jusque-là gratuits. L'instauration de tarifs de parking exorbitants, 5 € par jour par exemple sur le CHU Minjoz, il en coûtera ainsi 1 200 € par an à chaque salarié du CHU qui stationne pour se rendre à son travail. Les travailleurs et les familles de malades sont frappés directement au portefeuille.

Concernant les charges de personnel, elles poursuivent leur hausse inexorable depuis 2007, 36 % de plus d'augmentation donc de charges de personnels vacataires. La création d'un service d'Archéologie Préventive ayant pour principal objectif d'éviter tout retard pour l'inauguration du tramway prévue en 2011 en est un exemple. La création d'un tel service contribuera inévitablement à alourdir un peu plus nos charges de personnel des décennies encore après la fin du chantier du tramway. En 5 ans c'est une progression de plus de 10 M€ de charges de personnel supplémentaires que doit supporter notre collectivité alors que Besançon très précisément perd des habitants au cours de la même période.

Concernant les charges réelles de fonctionnement, en euros par habitant, elles continuent leur progression. La Ville de Besançon prélève 88 € de plus par habitant que la moyenne des villes de la strate. Bien entendu on voit qu'il y a des possibilités, mais en terme de fonctionnement on continue, on ne change rien. C'est l'exemple même de la City, 300 000 € de rente versés au promoteur immobilier JPR INVEST en 2012 pour des locaux destinés à une poignée de salariés. Au total c'est près de 2 M€ que nous payons en loyers et charges. J'ai là une longue liste. La Ville aujourd'hui est locataire dans plus de 75 lieux où les loyers continuent de s'envoler. On aurait pu investir ces 2 M€ de loyers pour la construction d'un bâtiment neuf capable d'accueillir tous ces agents ou alors procéder à la réhabilitation de la Caserne Vauban comme Jean ROSSELOT l'a si souvent rappelé. Un tel investissement aurait été bien plus pertinent que les 400 000 € dédiés à la rénovation de la salle du Conseil dans laquelle nous siégeons plutôt destinés au confort des élus.

Le budget primitif 2012 aurait dû être une opportunité pour tout remettre à plat et prendre un nouveau départ dans la gestion des deniers publics. Malheureusement, au-delà des bonnes intentions et quelques retouches cosmétiques dans votre budget 2012, les chiffres démontrent que vous avez décidé de ne rien changer. Vous avez fait le choix du confort et du maintien de votre train de vie. Vous ne vous attaquez pas sérieusement au coût de fonctionnement de votre institution ni aux nombreux gaspillages au détriment de l'investissement. Mais vos choix fragilisent y compris les points forts de votre institution, soulignés dans le rapport de la Direction Régionale des Finances Publiques, les uns après les autres les indicateurs s'affolent. C'est le cas des frais financiers qui avaient chuté de 24 % entre 2007 et 2009, qui sont repartis en hausse, + 12 % en 2012, la capacité d'autofinancement qui avait progressé de 21 % en 2008 est également en baisse.

Concernant les investissements, vous avez fait le choix du tout tram et ce choix du tout tram au détriment de tout le reste ; l'accès à la Citadelle, on le voit les bus qui ne peuvent plus accéder, un article de l'Est Républicain le montrait bien, la gare d'Auxon laissée à l'abandon...

M. LE MAIRE : Est-ce que vous avez écouté ce que j'ai dit ?

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je termine juste Monsieur le Maire, s'il vous plaît.

M. LE MAIRE : Je vous pose une question. Je me permets de vous interrompre, quand vous dites qu'il fallait avec l'argent du tram faire la gare d'Auxon et l'accès à la Citadelle, vous avez entendu ce que j'ai dit sur l'utilisation du versement transport ou vous étiez absente ?

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Laissez-moi terminer et vous...

M. LE MAIRE : C'est pour vous éviter de dire trop de sottises.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Voilà, chaque fois qu'on essaie de vous aider dans cette maîtrise...

M. LE MAIRE : Là vous ne m'aidez pas, vous êtes en train de démontrer que vous n'avez encore rien compris. Je vous ai expliqué par A + B tout à l'heure calmement que le versement transport ne pouvait servir qu'au TCSP, vous êtes en train de dire qu'il fallait mettre cet argent-là dans la gare d'Auxon ou l'accès à la Citadelle. Je ne sais pas, vous êtes quand même Conseillère Municipale, vous devriez au moins écouter les débats.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : J'ai bien écouté...

M. LE MAIRE : Vous n'avez pas compris manifestement.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : J'ai tout compris. Vous voyez le mépris ? Une fois de plus tout ceci au détriment d'un investissement qui pourrait être beaucoup plus porteur et créateur d'emplois. Je conseille par exemple que vous proposiez au constructeur CAF d'installer une usine à Besançon afin de pouvoir là aussi au niveau industriel proposer des emplois durables. Merci.

M. Michel OMOURI : J'ai l'impression que ma question a l'air de vous déranger. Le mot «anticiper» ça veut dire que vous avez pris la décision pour savoir si oui ou non vous allez recruter 120 agents ou pas ? Allez, faisons un peu de politique, j'en déduis que vous allez faire une RGPP, à savoir que vous allez recruter un fonctionnaire sur deux parce que ne pas me répondre cela veut dire que cela vous dérange. Donc simplement Monsieur le Maire, quand vous critiquez l'État, à savoir que l'État fait une RGPP, elle réduit son train de vie, vous faites pareil avec le personnel de la Ville et en plus pour vous donner une petite boutade, vous direz à votre ami et collègue M. HOLLANDE que vous êtes sur la même longueur d'ondes que le Gouvernement alors que pour lui, la vision du rétablissement des finances publiques ce n'est pas son fort. Je vous remercie.

M. Jean-Marie GIRERD : Pour finaliser un petit peu tous ces développements, je vais faire deux préalables, ensuite un commentaire, trois axes et une conclusion. Je vous prierai de m'écouter s'il vous plaît, je n'aime pas qu'on sourie de cette façon-là. Je présente ce que je vais dire et je préfère que les gens soient à l'écoute et respectueux de ce qu'on peut dire, je n'ai jamais utilisé et abusé des choses et je tiens à ce que ce soit un respect de l'opposition.

Sur le rapport n° 5 page 4 j'ai vu qu'il y avait une inexactitude. Cette inexactitude c'est «techniquement avec deux trimestres de baisse consécutive la France est entrée en récession», ce n'est pas le cas puisqu'au dernier trimestre nous avons eu je crois 0,4 % de progression de PIB donc je tiens à ce que ce passage-là avec les conclusions qui sont données soit modifié ou amendé. C'est une inexactitude, ce n'est pas vrai.

Deuxième élément, à un moment donné j'ai entendu un de mes collègues qui évoquait le Figaro, moi je dis que par rapport à ça je crois qu'il est important qu'on ait une presse libre et qu'on puisse, aussi bien à droite qu'à gauche, dans tout un ensemble de journaux, pouvoir défendre nos idées.

Là je vais passer plus sur le budget. Plutôt que de faire des plans pluriannuels d'investissement, il serait bon de mettre en place ce qu'on appelle les APCP, c'est-à-dire des autorisations de programme et des crédits de paiement qui sont de plus en plus utilisés par les collectivités, c'est d'ailleurs le cas de la CAGB, territoriales et les EPCI. Appliqué au marché public ce système de gestion revêt deux grands intérêts, il développe une culture de gestion de projets et contribue à améliorer sensiblement le suivi des marchés.

Gérer c'est prévoir, le budget est un exercice de prévision et ça permet de donner des priorités et des perspectives sur le futur. Donc pour moi je vois trois axes importants pour l'avenir, un axe qu'il faut développer c'est sur les ressources humaines. Il va y avoir un besoin d'anticiper les évolutions sociétales et prendre en compte en particulier la prospective 2030. Un axe que j'ai constaté qui est faible au niveau de nos développements c'est l'achat durable. Il est important de promouvoir une politique d'achat durable. Il s'agit de tenir compte des performances environnementales, sociales et éthiques des produits. Il faut en particulier privilégier des produits et services qui limitent le plus possible les impacts environnementaux et ça ça doit se traduire dans les budgets. Ensuite il faut s'assurer que les entreprises qui travaillent avec nous aient pris un certain nombre d'éléments en terme de sécurité et de santé de leurs salariés. Enfin je dirais qu'il faut mettre en place une nouvelle gouvernance qui va consister à intégrer effectivement les aspects économiques, sociaux et environnementaux. J'ai pu constater que des choses ont été faites, il y a eu un certain nombre de résultats mais nous devons le passer au niveau du management et de l'organisation de nos collectivités.

En conclusion je voudrais répondre à M. MONNEUR sur le courage, moi je pense que ce n'est pas le bon qualificatif. Ce n'est pas ça que je vois derrière le mot courage, le courage c'est quelque chose de différent et je préférerais qu'on utilise un autre terme qu'il essaiera de définir parce que pour moi le courage c'est quand par exemple en Birmanie le Prix Nobel de la Paix reste 15 ans en détention, c'est quand en Italie les politiciens se font assassiner par la mafia, ce n'est pas de défendre un budget, et même moi je n'ai aucun courage de venir ici.

M. Jean-Pierre GOVIGNAUX : C'est très fatigant d'être obligé de se répéter d'une fois sur l'autre mais il paraît que la pédagogie c'est l'art de la répétition alors on va faire un peu de pédagogie, une fois de plus. Le budget du service d'Archéologie Préventive est déterminé par l'importance des chantiers. Les recettes de ce budget proviennent de la redevance versée par les aménageurs, qu'ils soient publics ou privés. Les dépenses sont constituées par les dépenses de personnel et la location de matériels. Le budget du service d'Archéologie Préventive était de 2,4 M€ l'année dernière parce qu'il y avait le gros chantier d'archéologie de ces dernières années, le chantier Pasteur. Il est redescendu à 830 000 € pour l'année 2012 parce qu'il n'y a plus de chantier de cette importance. Le gros chantier de ces dernières années, ce n'est pas le tram c'est le chantier Pasteur et le fait que nous n'ayons plus à l'avenir de chantier de cette importance intramuros va permettre au service d'Archéologie Préventive qui est habilité à cela de pouvoir candidater sur des chantiers à l'extérieur de la ville, dans l'agglomération ou au-delà.

M. LE MAIRE : Et ce service nous rend de grands services, c'est le cas de le dire.

Mme Nicole WEINMAN : Je voudrais juste prendre le temps de répondre à Mme PEQUIGNOT. Je ne vais pas reprendre la liste fleuve de ses affirmations aussi partiales qu'inexactes, je vais m'arrêter simplement au stationnement. 1 200 € pour le coût d'un parking pour le personnel du CHU, excusez-moi je suis navrée mais vous savez qu'on a en charge la gestion d'espaces publics et qu'en matière d'espace public il y a un principe qui est absolument partout opposable, c'est un principe d'équité de traitement. Vous me parlez d'un parking réservé alors que nous avons à gérer des parkings ouverts à tous les usagers. A partir du moment où cet espace public est trop sollicité pour arriver à répondre à un maximum de personnes, nous le réglementons. Le parking de l'Hôpital, et je parle de Jean Minjoz, est gratuit pendant 2 heures et demie, il est payable par demi-heure 60 centimes la demi-heure, après seulement les 2 heures et demie écoulées. Vous pouvez en 2 heures et demie largement aller à un rendez-vous ou visiter un malade ou même consulter. Les personnes qui relèvent du fonctionnement interne de l'Hôpital ne relèvent pas de notre gestion de parking. Comme vous l'avez lu sûrement, il est indiqué d'ailleurs «parking visiteurs» donc ce n'est pas parking malades ou personnels.

Deuxième point c'est sur l'accès des bus à la Citadelle. Vous avez vu effectivement un article récent dans l'Est Républicain qui signalait les difficultés d'accès des bus touristiques parce que vous savez que les bus grand tourisme sont excessivement larges et qu'ils ont des difficultés de rotation, donc ils font le choix de déposer leurs passagers sur les parkings où ils peuvent prendre à nouveau une navette. Il ne vous a pas échappé que les accès bus, en tout cas pour Ginko, n'étaient pas impossibles donc quand vous dites que les bus n'ont pas accès à la Citadelle c'est encore faux, excusez-moi.

M. LE MAIRE : Merci Nicole. Je voudrais simplement faire une annonce parce que je ne sais pas si ça a bien été vu, c'est qu'avec Nicole WEINMAN nous avons décidé de la gratuité du parking de l'Hôpital le samedi et le dimanche, et la nuit bien sûr mais comme c'est un parking visiteurs on peut penser qu'il n'y a pas grand monde là-bas la nuit. Simplement, notez bien que pour faciliter l'accès aux visiteurs, le parking est gratuit le samedi et le dimanche et qu'actuellement j'ai plutôt des lettres de satisfaction de personnes qui me disent «maintenant on trouve de la place» parce qu'effectivement 2 heures et demie ça permet de visiter assez facilement un patient ou d'aller passer des examens sans avoir à chercher, puis à quasiment en venir aux mains pour trouver une place de parking.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, chers collègues, déjà je trouve que Jean-Marie GIRERD a eu raison de rappeler un certain nombre d'évidences que beaucoup ont tendance à oublier. Je voudrais également répondre à Frank MONNEUR parce qu'à un moment donné trop c'est trop. L'opposition sarkozyste ce n'est pas une insulte, nous on assume et je pense que la France aurait intérêt d'ailleurs à garder un Président qui la fait avancer dans un contexte difficile.

Je ne sais pas si je dois parler de majorité «ex-strausskhano bourgeoise recyclée Hollande» si on raisonne comme ça, mais ce qui m'étonne surtout c'est qu'on réponde à l'opposition avec un texte manifestement qui avait été fait avant le Conseil et qui n'a rien à voir avec nos interventions parce que je ne vois pas où il y a des ultralibéraux ici. Jean ROSSELOT a simplement rappelé qu'à Dijon il y a eu un choix de délégation de service public de l'eau qui manifestement a intéressé les Dijonnais, ici personne n'a jamais demandé que ça soit le cas. Donc l'ultralibéralisme il faut aller voir ailleurs, il faudrait répondre réellement à ce qu'on dit et non pas à des fantasmes idéologiques.

Ensuite Monsieur le Maire, je n'ai jamais dit que l'investissement de l'Agglomération pouvait bénéficier du versement transport en dehors du tram et des TCSP. Je dis simplement que l'augmentation du versement transport pèse sur l'économie de l'Agglomération et tout le monde le dit. En conséquence l'Agglomération aura sans doute moins de ressources, hors versement transport, pour faire des choix d'investissement, je n'ai jamais mélangé les choses.

Quant à la Ville de Besançon, il est question réellement d'investissement puisqu'un tiers de l'investissement c'est les 20 M€ + 20 M€. Je m'en tiens aux faits, je ne dis rien d'autre. Après on peut dire, vous le dites vous-même et vous ne pouvez pas nier vos chiffres, que ces 20 M€ de subventions c'est réellement le budget de la Ville, les 20 M€ restants on verra quelle est la part de la Ville et la part de l'Agglomération, ces 20 M€ ça ne fait que 10 % du budget, c'est vrai que l'essentiel c'est le versement transport, on est très clair, on connaît très bien le dossier. Simplement il y a des choses qu'on ne peut pas entendre dire.

M. Jean ROSSELOT : Très rapidement, mes chers collègues, avec toute l'affabilité qui me caractérise, je crois que Pascal et Jean-Marie vous l'ont dit et il faut s'en tenir pour dit, vous avez la force du nombre, on est 8 - 10 je ne sais plus combien, et franchement ce n'est pas conforme à la tradition de générosité socialiste d'écraser les minorités. Vous usez de procédés, je vous demande simplement de cesser, quand on dit des choses qui vous dérangent, de vous esbaudir et de vous esclaffer. Et je crois que Jean-Marie GIRERD l'a dit, plus de clarté, de rapidité et de fermeté est souligné par Pascal BONNET. On est en démocratie, le plus facile du jeu c'est vous, je le dis d'ailleurs à M. LEUBA, c'est 100 fois plus facile d'être à votre place qu'à la nôtre cher Monsieur LEUBA et je le dis à tout le monde, ils le savent et vous le savez bien. Donc la tradition de générosité je le répète de votre obédience politique devrait vous faire respecter un peu plus la minorité que nous sommes.

Je dirais que Mireille PEQUIGNOT a fait une très bonne intervention, ce n'est pas souvent que je le dis mais là je le dis parce qu'elle a chanté un hymne à la sobriété financière. Effectivement par les temps qui courent nous avons changé d'époque et il faut sortir des schémas culturels anciens, il faut envoyer des signaux. Ce qu'elle a dit, l'appel à la sobriété financière c'est tout à fait fondé, 600 000 € pour la communication alors c'est l'Agglomération je veux bien mais 450 000 € de loyers depuis 10 ans, ça fait 4 M€ jetés. Si on avait eu une propriété pour abriter également les services de l'Agglomération ou de la Ville, elle a tout à fait raison, ce sont ces petits signaux-là qui rassureront l'opinion publique.

Je vais vous aider, j'ai trouvé le mot qu'il vous faut mais de toute façon Pascal l'a expliqué très clairement, pour expliquer que ce n'est pas un impôt nouveau, il faut utiliser un adjectif c'est tout, on a affaire à un budget autonome alimenté effectivement de manière autonome et ça ne crée pas d'impôts nouveaux, sauf que dans ce budget autonome vous avez poussé le taux du versement transport à son maximum. Comme l'a bien expliqué Pascal, on aurait pu soulager un petit peu, avoir un mode de transport en commun en site propre moins cher, plus diffus, plus complet qui vous permettrait de desservir notre millier d'entreprises parce que peu d'entreprises peuvent se servir des transports en commun et peu le pourront avec le tramway et pourtant c'est eux qui le paieront, on aurait pu aussi discuter de tout cela avec eux, avoir un taux par exemple de 1,5 au lieu de 1,8 et puis conventionner des lignes qui les desservent directement parce que, je crois que sur les 2 500 entreprises il y en a 500 ou 250 je ne sais plus qui le seront. On aurait pu faire quelque chose comme ça. Et puis si c'est autonome, oui c'est autonome mais avec le versement transport, ils paient la contribution économique territoriale aussi, ça fait quand même beaucoup, ça se surajoute. J'ai lu dans la presse que Novillars c'est toujours un peu une sorte de baromètre, connaissait de nouveau des problèmes. Les dirigeants de Novillars m'ont toujours dit que 50 000 € d'ancienne taxe professionnelle, maintenant c'est un peu moins cher, c'est vrai que ça crée des décisions d'appoint qui peuvent faire basculer une entreprise. C'est peut-être autonome mais c'est au taux maximum et ça s'ajoute à la contribution économique territoriale.

M. LE MAIRE : C'est un taux maximum d'ailleurs que nous n'augmenterons pas même si le Gouvernement avait proposé de le passer à 2,1 ou 2,2 mais je ne vais pas revenir là-dessus parce qu'on va se perdre. La seule chose qui me fait un petit plaisir personnel c'est que je suis invité par le Maire d'Avignon, Marie-Josée ROIG, Maire UMP, pour aller exposer le projet du tram bisontin parce qu'elle va faire le même dans sa ville. Donc j'imagine que certainement mes amis là-bas de l'opposition vont avoir le même discours que vous mais c'est un petit plaisir personnel. Donc j'irai à Avignon exposer le projet du tram de Besançon, comme quoi c'est bien.

M. Benoît CYPRIANI : Juste une réponse, quelqu'un a demandé à ce qu'on augmente un peu les achats durables, M. GIRERD si je ne m'abuse. On a des engagements au niveau de l'Agenda 21, on en fera part lors de son évaluation qu'on espère faire de façon régulière. Je voulais juste vous dire que pour la restauration scolaire on a fait le bilan il n'y a pas longtemps ; 19 % du coût total d'un repas sont utilisés pour l'achat de produits soit locaux soit bio, c'est un bel effort qui est fait à budget constant et je remercie Françoise FELLMANN qui soutient cet engagement. Il y a eu aussi des appels d'offres qui ont été fructueux sur les produits d'entretien, sur le papier, ça engendre parfois un surcoût assez important qui n'est pas marqué en tant que tel dans les orientations budgétaires mais qui est conséquent et qu'il faut avoir le courage de porter, c'est important.

Concernant les économies d'énergie c'est vrai qu'on pourrait toujours faire plus mais il y a une solidarité financière, tout le monde ne peut pas avoir tout ce qu'il voudrait.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je souhaitais exprimer ma satisfaction par rapport à l'annonce que vous avez faite, à savoir la gratuité du parking du CHU Minjoz le samedi et le dimanche. Donc c'est une satisfaction, par contre je voulais savoir ce qu'il en sera pour les salariés. J'ai reçu une pétition d'un nombre important de salariés que je vous ferai passer pour que vous puissiez vous-même voir la détresse de ces salariés qui sont pour la plupart des salariés tout à fait modestes. 1 200 €, Madame WEINMAN je le redis, j'ai bien entendu votre réponse mais c'est quand même 1 200 € par an qu'ils vont devoir déboursier. C'est un mois de salaire, c'est énorme.

Monsieur le Maire je vais quand même revenir aussi sur votre annonce concernant votre voyage à Avignon pour présenter votre projet de tram. Je tiens à dire ici que je suis tout à fait opposée à une telle démarche (rires), non s'il vous plaît, vous n'êtes pas Monsieur le Maire le VRP, je le redis, vous n'avez pas à faire une telle prestation d'aller présenter un produit qui n'est pas fabriqué dans notre région ni même dans notre agglomération, aller présenter ce produit-là à Avignon. Je vous dis je suis totalement opposée à cela. D'autre part vous aviez annoncé que les moteurs du fameux produit, donc du fameux tram de CAF, proviendraient d'Ornans. Est-ce que vous confirmez Monsieur le Maire cette affirmation-là ? Merci.

M. LE MAIRE : Je vais aller à Avignon à l'invitation du groupement s'intéressant aux transports sur un colloque sur les transports. On me demande de présenter le système de transport de Besançon et non pas le matériel mais le système que nous avons mis en place. J'aurais d'ailleurs pu aller à Aubagne où la Municipalité vient elle aussi d'acheter un tram construit sur le modèle du nôtre mais il ne s'agit pas d'aller faire de la publicité, le nom des entreprises n'est même pas cité, c'est le concept que je vais présenter, et de toute façon je suis assez grand pour savoir ce que j'ai à faire et j'irai. Bien entendu je répondrai à l'invitation de Marie-Josée ROIG et j'irai en Avignon.

Quant aux pétitions, dites à ces personnes qu'elles feraient mieux de nous les envoyer à nous directement déjà premièrement parce que c'est plutôt comme ça que ça se passe, et je veux redire encore une fois que ce parking n'est pas un parking pour le personnel. Il y a des dispositions qui sont mises en place par l'Hôpital, même si c'est compliqué actuellement. Nicole WEINMAN, Jean-Claude ROY, nous travaillons avec les syndicats, les organisations représentatives du personnel et la direction de l'Hôpital et nous avons mis en place un certain nombre de moyens. Je pense que nous allons terminer là-dessus. Je vous propose donc d'adopter ce budget qui est axé sur le développement, et je voudrais que vous reteniez cela, malgré la crise financière. Je dois d'ailleurs dire que notre opposition municipale devrait s'en féliciter puisque, rappelez-vous qu'il y a quelques années il y a eu un plan de relance où le Gouvernement avait demandé aux collectivités d'investir pour soutenir l'économie locale. C'est donc ce que nous faisons sans qu'on nous le demande d'ailleurs. J'aimerais aussi que vous reteniez que ce budget à périmètre constant augmente de 0,2 % pour une inflation de 1,8 % et qu'il y a donc une gestion maîtrisée. Je voudrais aussi que vous reteniez qu'il y a une dette sage de 108 M€ qui correspond à peu près à 4 années de désendettement. J'aimerais que vous reteniez aussi que la fiscalité pour ce qui nous concerne est une fiscalité qui est inchangée et je redis encore à Philippe GONON très amicalement qu'effectivement on ne peut pas additionner les pourcentages. S'il y a 5 personnes qui donnent 10 € ça fait 50 €, si l'année d'après ils sont 6 ça fait 60 €, ça fait 20 % de plus d'augmentation mais n'empêche que les 5 personnes des années précédentes n'ont pas payé plus, donc on ne peut pas additionner les pourcentages. Mais je suis sûr qu'un homme aussi habile que lui en matière de finances le savait très bien.

Quant aux dépenses d'équipement de 43,5 M€ elles sont importantes et montrent une chose, que c'est un budget qui prépare l'avenir et qui préserve les décennies à venir, et qui est aussi respectueux des difficultés des Bisontines et des Bisontins. Je voudrais vous dire, si vous m'écoutiez un peu Monsieur OMOURI, que je suis comme tous ici d'ailleurs, respectueux des dépenses, c'est pour ça que nous sommes très inquiets quand nous voyons le taux de la TVA qui passe de 5,5 à 7 % et là aussi qui va payer ? C'est bien tout le monde et lorsque je vois la TVA sociale qui va être payée essentiellement par les clients les plus modestes, je ne vous ai pas entendu beaucoup râler par rapport à cela. Quand la TVA va passer de 19,6 à 21,2 % c'est tout le monde qui va payer et ça chaque jour donc je crois qu'il faudrait qu'il y ait un tout petit peu de cohérence dans les propos de certains ici dans cette assemblée.

Je vais maintenant mettre ce budget au vote. Quels sont ceux qui sont contre, qu'ils lèvent clairement la main ? 5. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? 5. Les autres sont favorables, je vous remercie».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (2 abstentions), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Résultats du vote :

- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 49
- Nombre de procurations de vote : 6
- Nombre de suffrages exprimés : 55
- Votes :
 - Pour : 45
 - Contre : 5
 - Abstentions : 5

Date de convocation : 15 février 2012.

Récépissé préfectoral du 2 mars 2012.